

**Salides**

 Limite communale

**Zonage**

 UA / UAnc	 A
 UB / UBnc	 Ap
 UE	 Apj
 OAU	 N
 1AUB / 1AUBo	 NI
 0AUE	 Np

**Prescriptions**

-  Plan de Prévention du Risque Inondation (PPRI) - Aléa indifférencié
-  Atlas Départemental des Zones Inondables (ADZI)
-  Périmètre de recul aux abords des cours d'eau (20m)
-  Zone coeur du Parc National des Cévennes
-  Monument Historique
-  Périmètre de protection aux abords des Monuments Historiques (500m)
-  Risque minier résiduel
-  Emplacement réservé
-  Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP)
-  Bâtiment pouvant changer de destination
-  Linéaire de commerces
-  Espace Boisé Classé (sujet)

**Secteurs soumis à des règles spécifiques**

-  Secteur toiture aspect lauze « TL »
-  Périmètre avec hauteur maximum spécifique

**Éléments à protéger au titre des articles L151-19 et/ou L151-23 du Code de l'Urbanisme**

- Patrimoine bâti protégé**
-  Édifice remarquable
  -  Construction et aménagement vernaculaire (pont, ruchers-troncs, menhirs, etc.)
  -  Chaînage ornementé
  -  Ouvrage hydraulique (béal, trincat, etc.)
  -  Voie et draille
- Élément de végétation protégé**
-  Ensemble boisé
  -  Bosquet ou alignement d'arbre
  -  Ripisylves
  -  Sujet remarquable
  -  Prairies maigres de fauche ou habitats de milieux ouverts
  -  Zone humide

